

## EXPRESSO

# Droits de douane: dernière ligne droite avant le couperet américain

**A quelques jours de l'échéance fixée par Washington pour conclure des accords, Donald Trump accentue la pression sur ses partenaires commerciaux.**

Par  
**MILA THIEBAULT**

**L**a guerre commerciale aura-t-elle lieu? A l'approche de la date butoir fixée par Donald Trump, le mercredi 9 juillet, les négociations pour éviter des taxes douanières d'ampleur entrent dans leur dernière ligne droite. Et le président des Etats-Unis a mis un dernier coup de pression, jeudi, en annonçant l'envoi de lettres à ses partenaires commerciaux, qui restent suspendus à son verdict. Du Vietnam à l'Union européenne, les droits de douane punitifs et différenciés brandis il y a trois mois par l'administration américaine pourraient concerner plus de 170 pays. *Libération* fait le point.

### Que doit-il se passer mercredi?

Alors que Trump avait annoncé le 2 avril la mise en place de droits de douane dits «réciproques», de 10% à 50% selon les pays, proportionnellement au déficit commercial calculé (et parfois exagéré)

par les Etats-Unis, le républicain avait finalement reporté leur entrée en vigueur de quatre-vingt-dix jours. Et mercredi devrait marquer la fin de cette trêve tarifaire. Son ambition était de profiter de ce laps de temps pour conclure des accords avec les quelque 170 pays concernés. Mais l'objectif, très ambitieux en seulement trois mois, a été accueilli avec beaucoup de scepticisme par de nombreux experts commerciaux. Malgré les doutes qui pèsent sur la faisabilité de la chose, Trump l'a répété mardi à la presse: il ne prévoit pas de repousser la date limite.

«*Nous allons envoyer des lettres. Probablement dès demain.*» Jeudi, face à la presse américaine, le chef de l'Etat a mis un nouveau coup de pression pour accélérer les choses et tenir son calendrier. Ces courriers destinés à ses partenaires commerciaux doivent détailler l'ampleur des taux auxquels chaque pays sera soumis à partir de la semaine prochaine s'ils ne trouvent pas un accord. Le milliardaire menace de taux variant de «60 à 70%». Soit une potentielle augmenta-

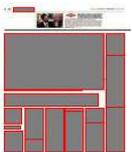
tion drastique par rapport aux taux déjà très lourds annoncés le 2 avril: 20% pour l'Union européenne, 26% pour l'Inde, 24% pour le Japon, et jusqu'à 50% pour le petit Lesotho.

Une méthode que le Président qualifie de «*plus simple*» pour imposer ses conditions. «*Dix ou douze*» lettres devaient être envoyées dès vendredi, et ainsi de suite les prochains jours, pour que tous les pays soient «*couverts pour le 9 juillet*». Comprendre: avoir conclu un accord avant mercredi.

### Qu'est ce qui est en vigueur actuellement?

Au nom du rééquilibrage des relations commerciales au profit des Etats-Unis, Donald Trump a imposé en avril une surtaxe plancher de 10% sur toutes les importations des Etats-Unis, afin de laisser le temps aux négociations de se poursuivre jusqu'à la fin de la trêve. Ce sont ces taxes qui s'appliquent actuellement, ainsi que d'autres visant des





secteurs particuliers. Les importations d'acier et d'aluminium étaient quant à elles déjà taxées à hauteur de 25 % avant les annonces du 2 avril. Mardi, le locataire de la Maison Blanche a signé un décret pour les doubler, à 50 %. Ces deux secteurs stratégiques sont au cœur de la politique protectionniste de Donald Trump. Une surtaxe de 25 % est aussi imposée sur les voitures et pièces détachées automobiles importées.

Si quelques biens sont encore exemptés – l'or, le cuivre, le pétrole, les médicaments, les semi-conducteurs ou encore le bois de construction –, certains de ces produits risquent toutefois d'avoir leur propre surtaxe à l'avenir.

Après une escalade tarifaire à la suite des premières annonces de droits de douane, qui ont vu Pékin et Washington agiter d'inraisemblables menaces de taxes dépassant les 100 %, les deux pays ont finalement réduit tempo-

rairement leurs droits de douane (30 % pour les importations chinoises aux Etats-Unis, 10 % dans l'autre sens). Enfin, le Mexique et le Canada sont soumis à des échéances différentes. Voisins des Etats-Unis qui les accusent de laisser prospérer le trafic de fentanyl, ils ne sont pas concernés par les droits de douane généralisés, mais soumis à une surtaxe de 25 %.

### Des accords ont-ils déjà été conclus ?

Pour le moment, l'administration Trump n'a trouvé un terrain d'entente qu'avec le Royaume-Uni et le Vietnam. Entré en vigueur lundi, l'accord commercial américano-britannique permet d'alléger les droits de douane pour Londres, notamment ceux qui visent les voitures, en contrepartie d'une ouverture plus large aux produits agricoles américains. L'accord inclut également une baisse des taxes douanières sur le secteur aérospatial et sur les mo-

teurs d'avion du fleuron britannique Rolls-Royce.

Quant au Vietnam, largement dépendant des exportations vers les Etats-Unis, l'accord avec Washington, annoncé mercredi par l'administration Trump, lui permet d'échapper à la surtaxe initialement fixée à 46 %. La majoration imposée aux produits ne devrait pas dépasser 20 %, et les produits américains pourraient être autorisés à entrer dans le pays d'Asie du Sud-Est sans droits de douane.

Pour le reste du monde, l'heure tourne. En Europe, c'est le commissaire au Commerce, Maros Sefcovic, qui négocie au nom des Vingt-Sept, ce qui complexifie un peu la conclusion d'un accord en si peu de temps. Jeudi, Emmanuel Macron a appelé à ce que le texte signé soit «*juste et ferme*». ◆



Le président américain, Donald Trump, jeudi à Des Moines, dans l'Iowa. PHOTO ANDREW CABALLEROO-REYNOLDS. AFP

